

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à 18h30 à Charleval, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ROMET, en séance publique.

Nombre de délégués	<u>Étaient présents :</u>	
En exercice : 48	Amfreville les Champs	M. Cordier,
	Bacqueville	M. Collette,
	Beauficel-en-Lyons	
	Bosquentin	Mme Fouquet,
	Bourg Beaudouin	M. Halot,
Présents : 38	Charleval	Mme Héquet, MM. Emo, Calais,
Votants : 46	Douville/Andelle	M. Cramer,
	Fleury-la-Forêt	M. Godebout,
	Fleury sur Andelle	MM. Gavelle, Vieillard.R,
	Flipou	M. Bréant,
	Houville-en-Vexin	M. Lebreton,
	Le Tronquay	
Date de convocation :	Les Hogues	Mme Bachelet,
Le : 16 juin 2023	Letteguives	
	Lilly	Mme Lancien,
	Lisors	M. Herbin,
	Lorleau	
	Lyons-la-Forêt	
	Ménesqueville	M. Cahagne,
	Perriers/Andelle	Mme Dupart, MM. Defrance, Duval, Mutel,
	Perruel	M. Quéné,
	Pont Saint Pierre	Mme Lavigne, M. Hébert,
	Radepont	M. Saquet,
	Renneville	M. Vieillard G.,
	Romilly/Andelle	Mmes Biville, Le Tourneur, Jullien, MM. Chivot, Romet, Dulondel, Vieux,
	Rosay-sur-Lieure	M. Béharel,
	Touffreville	Mme Malhaire,
	Val d'Orger	M. Blavette,
	Vandrimare	M. Dechoz,
	Vascoeuil	M. Moëns.

Étaient excusés : M. Bonneau, Mme Jourdan.

Pouvoirs : M. Baldari à M. Halot, M. Bézirard à Mme Bachelet, Mme Dalissier à M. Calais, Mme Grégoire à M. Romet, Mme Grouchy à Mme Lancien, Mme Marteau à M. Cahagne, M. Pillet à M. Godebout, M. Ziéliniski à M. Gavelle.

**Patrimoines et grands projets : Marché de travaux « construction d'une gendarmerie et de douze logements à Fleury-sur-Andelle » : autorisation de signature de l'avenant n°1 - lot n° 5 – Métallerie**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n°115/2020 du conseil communautaire en date du 15 octobre 2020 autorisant le Président à lancer et à signer le marché de construction d'une brigade de gendarmerie et de douze logements à Fleury-sur-Andelle ;

Vu la décision du Président n°2021-20 en date du 28 mai 2021 relative à la signature du marché construction d'une brigade de gendarmerie et ses logements sur la commune de Fleury-sur-Andelle ;

Vu l'avis favorable des membres de la commission patrimoine et grands projets en date du 5 juin 2023 ;

Vu les demandes de modifications ;

Le présent avenant a pour objet de modifier et de compléter les prestations confiées à l'entreprise SARL MICHEL SIMO au titre de son marché. Les autres clauses du marché restent inchangées.

Montant initial du marché - lot n°5 : 182 582.00 € HT ;

Avenant n°1 : 34 980.00 € HT ;

Montant du marché après avenant : 217 562.00 € HT.

**Le conseil, après entendu et délibéré à l'unanimité,**

- autorise le Président à signer l'avenant n°1 – lot 5 concernant le marché de travaux « construction d'une gendarmerie et de douze logements à Fleury-sur-Andelle », tel qu'annexé à la présente délibération.

Le registre dûment signé les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme.

Le Président,  
Rue Martin Liesse  
27380 CHARLEVAL  
Jean-Luc ROMET



*Voies et délais de recours : la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rouen ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes Lyons Andelle.*

*La Communauté de communes dispose d'un délai de deux mois pour répondre à un recours gracieux. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois.*

## AVENANT N° 1

### A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de communes Lyons Andelle  
ZA la Vente Cartier  
Rue Martin Liesse  
BP 20  
27380 CHARLEVAL

Représenté par : Monsieur le Président

### B - Identification du titulaire du marché

SARL MICHEL SIMO  
89 Impasse Jacques Monod  
27000 EVREUX  
Courriel : sarl.michel.simo@wanadoo.fr  
Tél. : 02.32.39.43.39  
SIRET : 39185995600016

Représenté par : Monsieur le Directeur

### C - Objet du marché

Travaux de construction d'une gendarmerie et de logements à Fleury Sur Andelle/ Lot n° 05 : Métallerie

Référence du marché : 18188-TRX5

Date de la notification : 04/06/2021

Montant initial du marché

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 182 582.00 €
- Montant TTC : 219 098.40 €

### D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 182 582.00 €
- Montant TTC : 219 098.40 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 34 980.00 €
- Montant TTC : 41 976.00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 20.00 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 217 562.00 €
- Montant TTC : 261 074.40 €

Le présent avenant a pour objet de modifier et de compléter les prestations confiées à la société SIMO au titre de son marché 18188-TRX05.

Ces prestations venant en modification du marché de base sont :

- DEVIS annotés N° DE 2023003 et N° DE 2022182 du 12.02.23 + 20 285.00 € HT

FTM 6.7 - Modification de la nature de la clôture en limite sur voie public et retour jusqu'au portillon des familles, initialement prévue en panneaux/grilles caillebotis, remplacée par une finition en tôle perforée et y compris herse défensive en tête et soubassement en bordure béton de type T2.

Modification de la nature de la clôture de la zone Gendarmerie, initialement prévue en panneaux/grilles caillebotis, remplacée par des panneaux/grilles en métal déployée 40x10 et y compris pour les remplissages des portails et portillons (LST et familles).

- DEVIS annoté N° DE 2023003 Bis + 14 695.00 € HT

FTM 23- Modification de la nature des portes anti effraction dans les locaux de la gendarmerie.

Ajout d'un totem au droit du portillon d'accès visiteur de la gendarmerie

Modification du modèle de coffres armes de point des logements

Ajout de portillons concessionnaires suite à l'augmentation du nombre de coffrets

Le mois zéro retenu pour les révisions de prix du présent avenant est le mois de février 2023.

Les autres clauses du marché initial restent inchangées.

## E - Signature du titulaire du marché

A ... *Evreux* .....  
Le ... *25/05/23* .....

Signature du titulaire

Serrurerie - Métallerie - Chaudronnerie  
**SARL Michel SIMO**  
Z.I. N° 1 Impasse J. Monod  
27000 EVREUX  
Tél. 02 32 39 43 39 - Fax 02 32 38 23 95  
SIRET : 391 859 956 00016  
au Capital de 7.622,45€

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

A .....  
Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur  
Monsieur le Président

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

### En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A .....  
Le .....

Signature